

*M. Milne:*

Q. De sorte que les fabricants de chaussures de ce pays veulent à tout prix que le pays les fasse vivre?—R. Les manufacturiers de chaussures ne sont pas en mesure de dire ce que nous allons faire. Ils ne font que présenter leur cas, L'emploi d'un grand nombre de travailleurs est en jeu, ainsi que la subsistance de leurs dépendants. Il faut tenir compte du placement de capitaux considérables. Les fabricants sont obligés de vous exposer leur cas et de laisser le pays en disposer comme il l'entendra. C'est tout ce qu'ils peuvent faire. Ils croient qu'ils fournissent de l'emploi à ces travailleurs, ce qui fournit un débouché domestique pour leurs produits et pour leurs industries canadiennes qui paient des taxes considérables, et ils demandent que le pays et vous teniez compte de ces considérations.

Le PRÉSIDENT: Nous vous remercions beaucoup, M. Weaver, de vos explications très précieuses.

*M. Sales:*

Q. Quel âge avez-vous, M. Weaver?—R. 33 ans.

Le témoin se retire.

M. FREDERICK W. STEWART est appelé et assermenté.

*Le président:*

Q. Vous êtes le président de la *Cluett, Peabody Co. of Canada, Limited*?—R. J'en suis le vice-président et le directeur-gérant.

Q. Où est votre siège social?—R. A Montréal.

Q. Où se trouve votre usine?—R. Nous en avons une à Saint-Jean, Québec, et une autre à Kitchener, Ontario.

Q. Vous fabriquez le faux-col Arrow?—R. Oui.

Q. Vous avez suggéré que comme le nom de votre compagnie avait été mentionné par M. Pedlow, dans son témoignage, au sujet des prix auxquels les faux-cols étaient vendus, et la fixation des prix, que vous devriez avoir en toute justice la chance d'exposer votre aspect de cette question au comité?—R. C'est bien cela.

Q. Vous comparez à cette fin aujourd'hui?—R. Voulez-vous que j'expose mon cas et que je ne réponde pas à des questions?

Q. Nous ne permettons à personne de comparaître sans qu'il réponde à des questions, mais nous laissons les témoins commencer par exposer leur cas.—R. Je me trouvais dans l'Ouest lorsque j'ai lu la déclaration faite par M. Pedlow, qui est l'un de mes vieux amis et pour lequel j'ai beaucoup d'estime. Je ne suis arrivé chez moi que samedi. Je n'ai réellement pas eu beaucoup de temps à ma disposition depuis mon arrivée. J'ai été à mon bureau hier et aujourd'hui, et n'ai pas eu grand temps pour préparer un plaidoyer déterminé, mais j'aimerais esquisser à votre comité le point de vue de ma compagnie dans l'affaire que M. Pedlow a mentionnée. J'aimerais d'abord dire qu'il n'y a aucune marchandise qui est fabriquée ou produite dans aucun pays ou dans n'importe quelle industrie, qui puisse se comparer le moins au faux-col. Il n'existe pas de compagnie manufacturière, je parle maintenant du continent américain plutôt que de n'importe quelle fabrique en Angleterre, qui fabrique un faux-col de plusieurs qualités. Lorsque je suis entré dans cette industrie, il y a quelque trente-cinq ans, on fabriquait plusieurs qualités différentes. De fait, les faux-cols sont de quatre qualités différentes.

Q. Quelle était cette compagnie?—R. La *Tooke Brothers, Limited*, dont j'ai fait partie pendant environ quinze ans.

[M. S. Roy Weaver.]